



GUIDE



DU TRI

DE VOS DÉCHETS



2026 - 2027

POURQUOI RÉDUIRE NOS DÉCHETS ?

LES CENTRES DE STOCKAGE



Dans les Alpes de Haute-Provence, tous les déchets mis dans les conteneurs d'ordures ménagères sont enfouis dans des centres de stockage situés à Valensole (04) ou Ventavon (05).

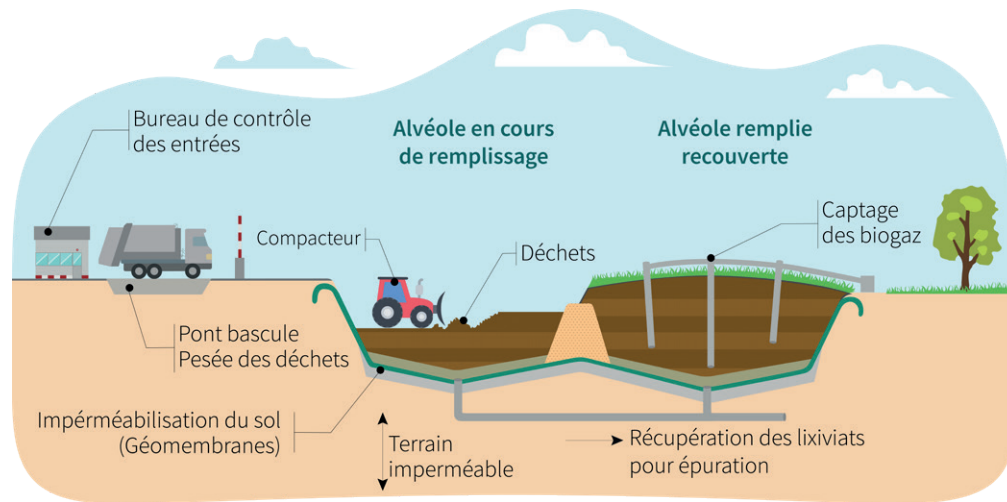


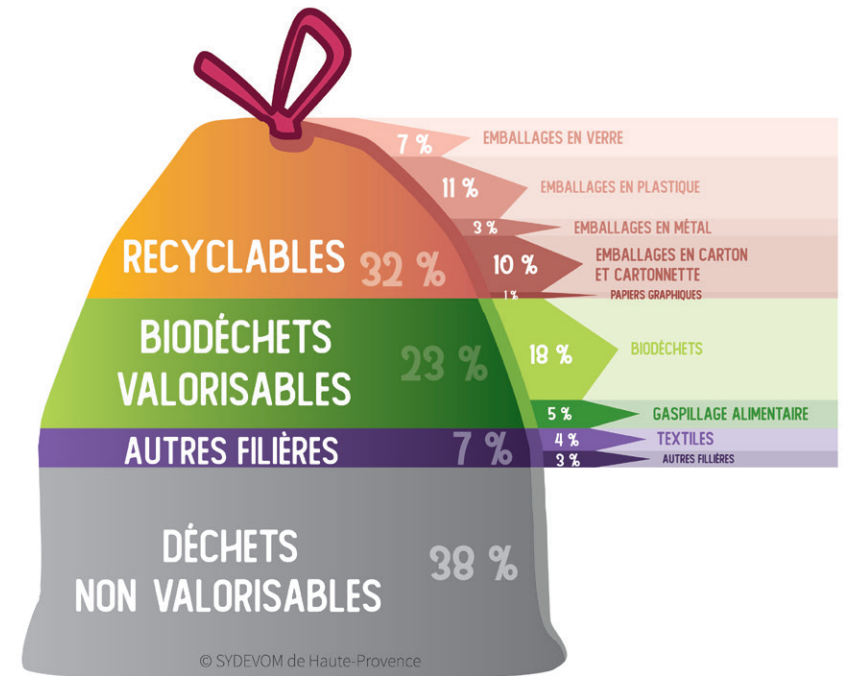
Schéma simplifié d'un centre de stockage

Le centre de stockage n'est pas une décharge sauvage : c'est une installation contrôlée permettant de limiter les impacts des déchets enfouis sur l'environnement. Les gazs émis sont utilisés pour la production d'énergie. Les jus, appelés "lixiviats", sont quand à eux soumis à une dépollution et de nombreux contrôles.



LE SAVIEZ-VOUS ?

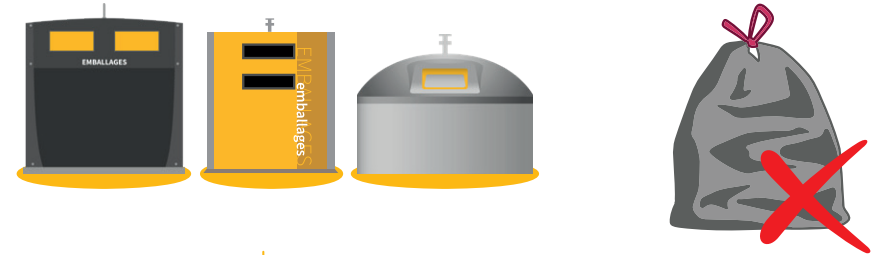
Selon la dernière caractérisation des ordures ménagères effectuée sur le territoire de la CCVUSP en 2026, plus de la moitié des déchets enfouis dans les centres de stockage auraient pu être valorisés par le recyclage ou le compostage.



La législation oblige les collectivités à réduire les tonnages de déchets enfouis de 50% en 2025 par rapport à 2010 : en triant nos emballages et en compostant nos biodéchets cet objectif est largement atteignable !

BIEN TRIER AU QUOTIDIEN

CONTENEUR JAUNES : NOS PAPIERS



LES BONS GESTES

Ne pas froisser ou déchirer les papiers : cela rend le tri plus difficile. Laissez les à plat.



- Enveloppes
- Cahiers
- Papiers
- Livres
- Annuaires
- Magazines
- Catalogues
- Journaux
- Publicités
- Prospectus



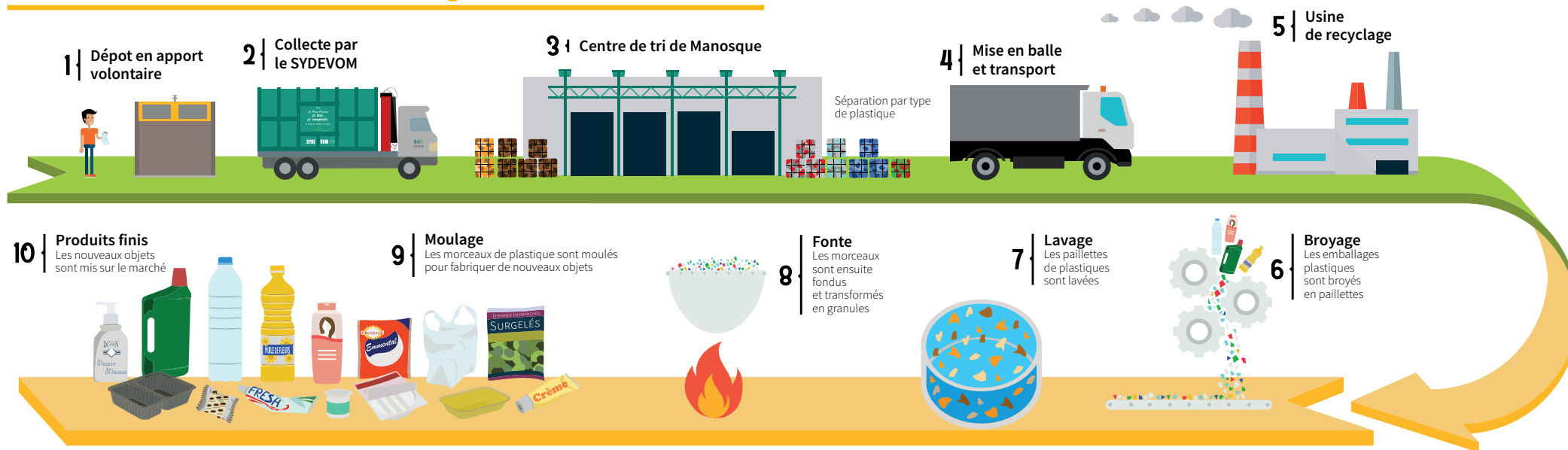
LES BONS GESTES

- Bien enlever les intercalaires et pochettes en plastique
- Ne pas les mettre en sac

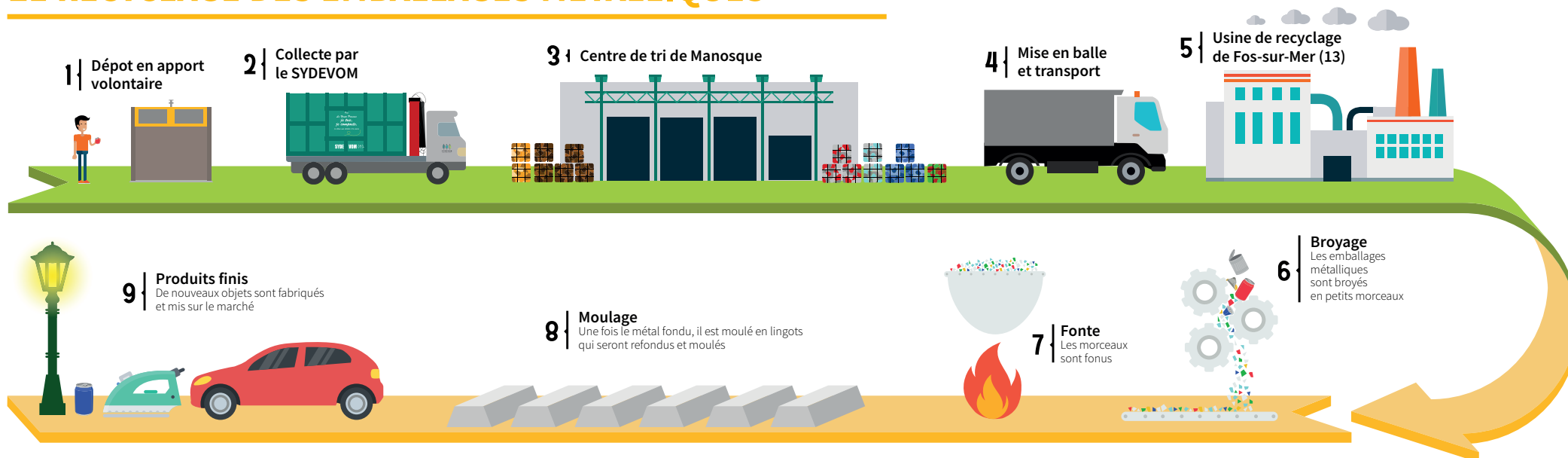


LE RECYCLAGE

LE RECYCLAGE DES PLASTIQUES

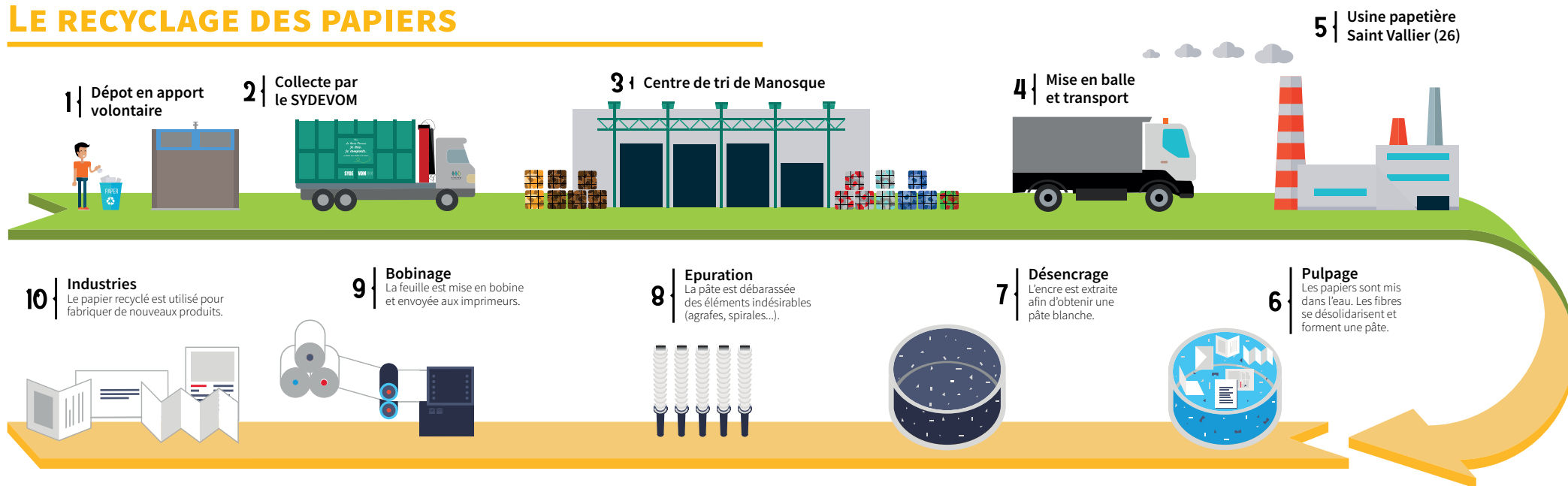


LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

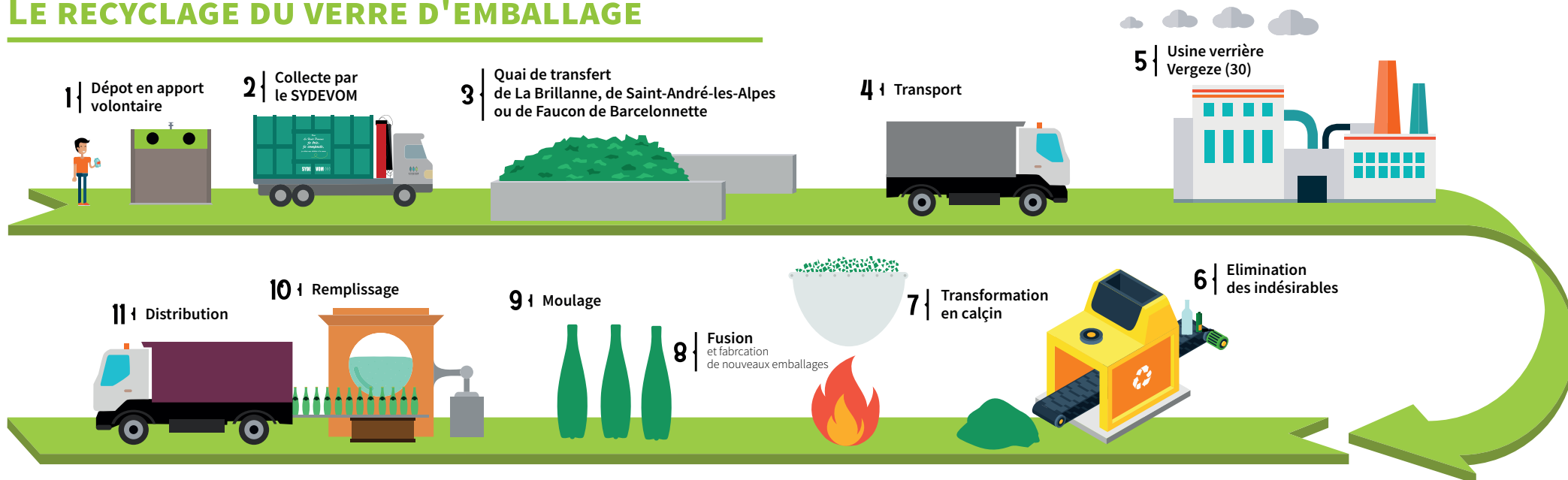


LE RECYCLAGE

LE RECYCLAGE DES PAPIERS

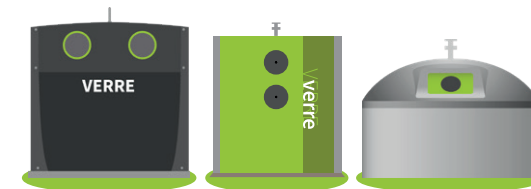


LE RECYCLAGE DU VERRE D'EMBALLAGE



BIEN TRIER AU QUOTIDIEN

CONTENEUR VERT : NOS EMBALLAGES EN VERRE



FLACONS ET BOUTEILLES



LES BONS GESTES

- Bien vider les emballages
- Les séparer les uns des autres
- Ne pas les mettre en sac



POTS ET BOCAUX

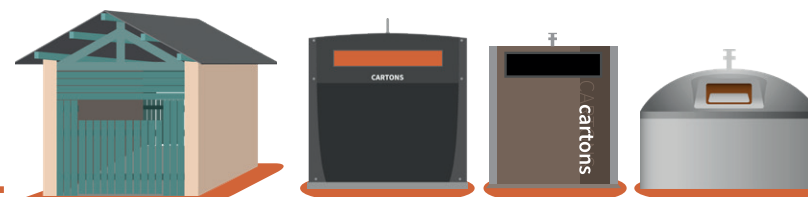


LE SAVIEZ-VOUS ?

La vaisselle, même en verre, ne fond pas à la même température que le verre d'emballage. Ainsi, on retrouve des inclusions dans les nouveaux contenants, les rendant inutilisables.



CONTENEUR OU DÉCHETTERIE : NOS CARTONS BRUNS



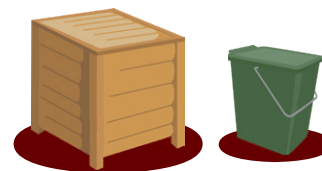
CARTONS ALVÉOLÉS, DE LIVRAISON OU DE DÉMÉNAGEMENT



LES BONS GESTES

- Bien enlever les adhésifs
- Retirer les éléments de calage
- Applatir les cartons

LE DÉPÔT DE NOS BIODÉCHETS DANS LES COMPOSTEURS PARTAGÉES



Retrouvez toutes les informations sur le compostage dans notre guide et nos fiches conseils disponibles sur notre site internet

www.sydevom04.fr



- Restes alimentaires crus ou cuits, sucrés ou salés, même avec sauces et vinaigrettes,
- Marc de café, feuilles infusées
- Croûtes de fromage
- Fruits et légumes abimés
- Peaux d'agrumes
- Epluchures
- Trognons
- Gros noyaux
- Coques de fruits secs
- Coquilles d'œuf écrasées
- Essuie-tout, serviette et mouchoir
- Rouleau de papier toilette
- Boîte d'œuf



TROIS GESTES POUR BIEN COMPOSTER :



Je **vide** et étale mes biodéchets dans le **bac d'apport**.

Je **mélange** en surface.



Je **recouvre** mes biodéchets avec du **broyat**.

LES DÉCHETTERIES

AVANT DE VENIR EN DÉCHETTERIE, FAITES LE PRÉ-TRI DE VOS DÉCHETS.

Les déchetteries sont ouvertes aux particuliers et aux professionnels.



Vous devez y déposer tous les flux de déchets qui ne sont pas collectés sur les points d'apport.

DÉCHETTERIE DE PLAN LA CROIX :

Adresse :

3506 route de Jausiers
04400 Faucon-de-Barcelonnette

Horaires d'ouverture :

- Toute l'année (sauf jours fériés)
- Du lundi au samedi
- 8h à 11h45 - 13h30 à 17h15

Tél : 04 92 81 05 85

DÉCHETTERIE DES TERRASSES :

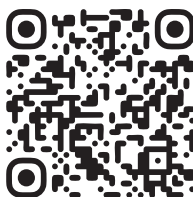
Adresse :

Zone artisanale - La Bréole
04340 Ubaye Serre-Ponçon

Horaires d'ouverture :

- Toute l'année (sauf jours fériés)
- Les lundis, mercredis et samedis
- 9h à 12h

Tél : 06 04 51 63 34



Infos utiles, badges, et grille tarifaire des professionnels sur le site internet de la CCVUSP

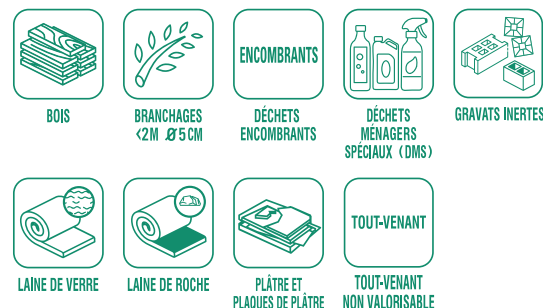
DÉCHETTERIE DE PLAN LA CROIX



DÉCHETS AUTORISÉS



DÉCHETS AUTORISÉS POUR LES PROFESSIONNELS (PAYANT)



DÉCHETS INTERDITS



BIEN TRIER AU QUOTIDIEN

DÉCHETTERIE DES TERRASSES



DÉCHETS AUTORISÉS

AMPOULES / NÉONS	APPAREILS ÉLECTRIQUES	BOIS	BRANCHAGES <2M Ø 5 CM	CARTONS	CARTOUCHES ENCRE	DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)	DÉCHETS ENCOMBRANTS
DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX (DMS)	DÉCORATION TEXTILE	EMBALLAGES MÉNAGERS	EMBALLAGES EN VERRE	MAISON-JARDIN	MENUISERIES VITRÉES	MÉTAUX	MEUBLES LITERIE
LAINE DE VERRE	LAINE DE ROCHE	PAPIERS	PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES FILAIRES				
PETITS ARTICLES BRICO-JARDIN	PILES ET BATTERIES	PNEUMATIQUES	POLYSTYRÈNE BLANC NON SOUILLÉ				
TONTES ET BOIS BROYÉ	TOUT-VENANT NON VALORISABLE						

DÉCHETS INTERDITS

AMIANTE-CIMENT	DÉCHETS DE SOINS À RISQUES INFECTUEUX	DÉCHETS INDUSTRIELS ET FÛTS
DÉCHETS PUTRESIBLES D'ANIMAUX	DÉCHETS PYROTECHNIQUES	EXTINCTEURS
PNEUMATIQUES POIDS-LOURDS ET AGRICOLES	SOUCHES	VÉHICULE HORS D'USAGE

ECO-ORGANISMES AGRÉÉS ET FILIÈRES REP

La collecte en direct (gratuite sous conditions ou payante) par des éco-organismes agréés ou des prestataires privés est également une solution sur mesure pour les professionnels du territoire.

 ECOMAIISON Mobilier, literie, jeux et jouets, articles de bricolage et jardinage, matériaux de la construction et du bâtiment – à partir de 30m³. www.ecomaison.com	 ECOLOGIC Équipements électriques et électroniques, articles de sport et loisirs, articles de bricolage et de jardinage thermiques. www.ecologic-france.com	 ECOSYSTEM Équipements électriques et électroniques, ampoules et néons, piles et batteries portables. www.ecosystem.eco
 CYCLEVIA L'éco-organisme de la filière des huiles et des lubrifiants. Huiles minérales usagées - à partir de 200L. www.cyclevia.com	 ALIAPUR COLLECTE ET RECYCLAGE DE VOS PNEUS Pneumatiques usagés. www.aliapur.fr	 HUILES ALIMENTAIRES USAGÉES www.oleovia.fr www.olivert.fr
 FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BÂTIMENT Déchets de chantier : amiante, enrobé bitumineux, terres, isolants, etc. www.dechets-chantier.ffbatiment.fr	 DÉCHETS D'AMIANTE www.jad-environnement.fr www.ttbamiant.com	 DÉCHETS DANGEREUX Produits chimiques, déchets industriels, etc. www.chimirec.fr www.hazardouswasteurope.veolia.com

NOS ORDURES MÉNAGÈRES



TEXTILES SANITAIRES

- Couches,
- Lingettes,
- Protections hygiéniques,
- Mouchoirs,
- Cotons-tiges,

OBJETS USAGÉS OU CASSÉS

- Papiers souillés,
- Vaisselle,
- Eponges,
- Brosse à dent,
- Brosse à cheveux ou peignes,
- Rasoirs,



AUTRES DÉCHETS

- Litières d'animaux,
- Poussières et sacs d'aspirateurs,
- Matériel scolaire non-valorisable,



LES BONNES GESTES

Réduisez au maximum les déchets à usage unique. Pensez aux déchetteries, aux Repair Café et aux Ressourceries.



LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

1 LE PRINCIPE DES "5R"

TRIER C'EST BIEN, RÉDUIRE C'EST MIEUX !

RÉFUSER CE DONT ON A PAS BESOIN

RÉDUIRE NOTRE CONSOMMATION

RÉUTILISER DÈS QUE POSSIBLE

RENDRE À LA TERRE

RECYCLER CE QUI PEUT L'ÊTRE

La réduction est une démarche visant à réduire au maximum notre production de déchets. Il s'agit bien de revoir notre mode de consommation afin de limiter la production de déchet tout au long du cycle de vie d'un objet, de l'extraction des matières premières à sa fin de vie.

2 PRIVILEGIER LES ACHATS DURABLES L'INDICE DE REPARABILITE

Calculé en fonction de la facilité de démontage, de la durée de disponibilité des pièces détachées ou de la solidité de l'appareil, l'indice de réparabilité permet d'accompagner le consommateur dans ces choix.

Plus l'indice est élevé, mieux c'est !

Cet indice concerne les aspirateurs, lave-linges, lave-vaisselles, nettoyeurs haute pression, ordinateurs portables, smartphones, téléviseurs et tondeuses.

1,5 /10

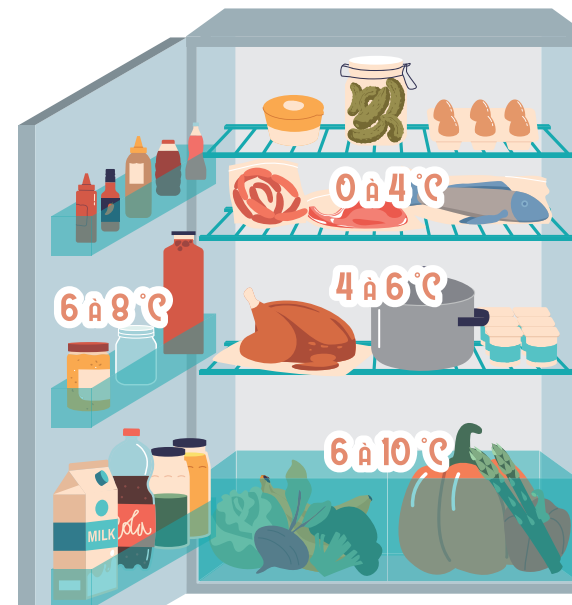
3,5 /10

5,5 /10

7,5 /10

9,5 /10

3 LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE BIEN ORGANISER SON REFRIGERATEUR



Zone froide
Viande et poisson crus

Zone fraîche
**Restes cuits
et produits laitiers**

Bac à légumes
**Fruits
et légumes crus**

LA BONNE PRATIQUE

Ne surchargez pas votre réfrigérateur : tous les aliments doivent être bien visibles pour ne pas en oublier. Placez les aliments avec des dates de péremption courtes devant, et ceux avec une date plus longue derrière.

ZOOM SUR...

LES DATES DE PÉREMPTION

LA DLC

La Date Limite de Consommation est la date après laquelle la consommation d'un produit devient dangereuse pour la santé. Elle est indiquée sur les produits alimentaires périssables.

LA DDM

La Date de Durabilité Minimale est une date indicative. Une fois la date dépassée, le produit perd de ses qualités gustatives ou nutritives mais n'est pas dangereux pour la santé.

SYDEVOM de Haute-Provence

INFORMATIONS :

www.sydevom04.fr

04.92.36.08.52

communication@sydevom04.fr



SYDEVOM
www.sydevom04.fr

TUTOS ET ACTUALITÉS :

 [SYDEVOM de Haute-Provence](#)

 [sydevom_04](#)

 [SYDEVOM de Haute-Provence](#)



Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon

INFORMATIONS :

www.ccvusp.fr

04.92.81.28.23

info@ccvusp.fr

